

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Soixante-dixième session
Genève, 11 – 15 septembre 2023

RAPPORT

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

INTRODUCTION

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) a tenu sa soixante-dixième session du 11 au 15 septembre 2023. Étaient présents : MM. Igors Ludboržs (président), Bert Keuppens (vice-président), German Deffit, Guan Jian, David Kanja, Danil Kerimi et Kamlesh Vikamsey.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

./.
./.
2. L'OCIS a adopté l'ordre du jour de sa session, qui figure à l'annexe I du présent rapport. La liste des documents de la session figure à l'annexe II.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉCLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET QUESTIONS TECHNIQUES

3. Les membres présents ont été priés de déclarer tout conflit d'intérêts effectif ou potentiel. Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

4. L'OCIS a fait le point sur les mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées à sa soixante-neuvième session.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA TRENTE-SIXIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET, DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI ET DE LA SESSION DU COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI

5. Le président et le vice-président ont informé le comité des délibérations tenues et des décisions prises à la trente-sixième session du Comité du programme et budget (du 19 au 23 juin 2023), à la soixante-quatrième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI et à la quatre-vingt-deuxième session du Comité de coordination de l'OMPI (du 6 au 14 juillet 2023). La déclaration faite devant les organes directeurs de l'OMPI, telle qu'elle figure dans le rapport annuel du comité, a été bien accueillie par les États membres, qui ont remercié l'OCIS pour le rôle essentiel qu'il joue dans le mécanisme consultatif et de supervision de l'Organisation.

6. Il convient de noter les points ci-après portés à l'attention du comité : l'approbation des propositions de modification du mandat de l'OCIS, notamment en ce qui concerne la cybersécurité, l'examen des activités de lutte contre la fraude et la formulation d'avis à ce sujet, les moyens à la disposition du comité en cas d'absences fréquentes de ses membres, la possibilité de tenir les réunions sous une forme virtuelle ou hybride en cas d'urgence, et l'opportunité d'une évaluation indépendante des performances de l'OCIS tous les trois ans en plus de l'auto-évaluation annuelle actuelle.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE À MOYEN TERME ET LA GESTION DU CHANGEMENT, PRÉSENTÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

7. Au cours de la réunion avec le comité, le Directeur général a fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme et la gestion du changement, et les difficultés soulevées par la complexité de la situation géopolitique, ainsi que sur l'élargissement des horizons de la propriété intellectuelle dans le monde et l'accroissement de son utilité.

8. Au sujet du processus de gestion du changement et de la transformation de l'Organisation, il a souligné qu'il était nécessaire de continuer de renforcer les compétences en matière de direction et les compétences non techniques des cadres intermédiaires.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE – POINT SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL À MI-PARCOURS ET EXAMEN DU PROJET DE PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARD

Rapport d'activité de la Division de la supervision interne (DSI)

9. Le responsable par intérim de la DSI a présenté à l'OCIS le rapport d'activité trimestriel de la division, daté du 5 septembre 2023. Le comité a pris note des audits internes prévus d'un bureau extérieur (Singapour) et de l'audit sur la confidentialité des données de l'OMPI, qui sera mené avec un prestataire externe.

10. Le comité a été informé de l'état d'avancement des audits au stade du travail sur le terrain (audit de la gestion de l'informatique en nuage), au stade de l'établissement de rapports (audit du Service d'enregistrement de Madrid), et de la deuxième partie de l'audit et évaluation combinés des opérations et des relations avec la clientèle du PCT (résultats de l'évaluation). Il a également été informé de l'état d'avancement des missions d'évaluation en phase d'audit sur le terrain (femmes chefs d'entreprise – évaluation de l'impact – phase II).

11. Sept missions sont en cours d'achèvement. En outre, deux ont été reportées, une a été annulée et deux devaient être achevées en 2024.

Point sur le programme de travail à mi-parcours

12. Le comité a été informé de l'examen à mi-parcours du programme de travail annuel en matière de supervision pour 2023. L'objectif de cet examen était de veiller à ce que les activités et les missions prévues pour l'année en cours, ainsi que les missions potentielles recensées pour l'année suivante, soient toujours valables compte tenu de l'évolution des risques auxquels l'OMPI doit faire face. Le comité a pris note des propositions de modification du programme de travail. Afin de faciliter un meilleur suivi de l'achèvement des missions, le comité a conseillé à la DSI d'intégrer le mois de début et de fin de la mission dans ses rapports de suivi.

Examen du projet de procédures opérationnelles standard

13. La DSI a remis au comité deux projets de procédures opérationnelles standard : l'un sur la "conduite de missions conjointes" et l'autre sur la "Procédure de gestion des recommandations : rôles, responsabilités, suivi et établissement de rapports". Concernant le premier, le comité a débattu de la conduite de missions conjointes et a invité la DSI à continuer d'étudier les normes appropriées pour ce type de missions, ainsi qu'à examiner la valeur ajoutée de ces missions.

14. En ce qui concerne le second, le comité a recommandé d'établir dès le départ des critères de clôture des recommandations. En outre, il a examiné les modalités d'examen des recommandations hautement prioritaires et des recommandations anciennes, en particulier celles datant de plus de trois ans. Le comité a également conseillé à la DSI de continuer d'examiner les avantages qu'il y aurait à prolonger les délais de mise en œuvre des recommandations.

Enquêtes

15. L'OCIS a fait le point sur l'état d'avancement des enquêtes. Au 30 août 2023, 25 dossiers d'enquête étaient en cours, dont neuf étaient en cours d'évaluation préliminaire, 11 faisaient l'objet d'une enquête approfondie et cinq étaient en suspens. Sur les 25 enquêtes en cours,

une a été enregistrée en 2021, huit en 2022 et 16 en 2023. Aucun rapport à l'intention de la direction n'a été publié au cours de la période considérée. Le comité a examiné les enquêtes nouvelles, en cours et clôturées. Parmi les dossiers clôturés, deux ont été considérés comme fondés. Le comité a également examiné la durée des dossiers d'enquête clôturés, et en particulier de ceux concernant des allégations de représailles.

16. Le comité a demandé à la DSI de fournir des données sur les tendances relatives à l'augmentation du nombre de dossiers d'enquête qu'elle traite et aux implications sur le plan des ressources. Il a examiné les modalités d'ouverture d'une enquête ainsi que les possibilités de renvoyer certaines affaires à d'autres mécanismes internes de résolution des conflits.

17. Le comité a été informé de la prise de fonction de la nouvelle directrice le 3 octobre 2023. Il a remercié les responsables par intérim de la DSI pour le travail qu'ils avaient accompli pendant la période de vacance du poste de directeur.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DU SUIVI PAR LA DSI DES RECOMMANDATIONS HAUTEMENT PRIORITAIRES EN SUSPENS

18. Le comité a indiqué que le nombre de recommandations hautement prioritaires et anciennes en suspens avait diminué depuis sa dernière session. Au 31 août 2023, 58 recommandations relatives à la supervision avaient été émises, dont 42 émanaient de la DSI, cinq du vérificateur externe des comptes, une de l'OCIS et 10 du Corps commun d'inspection (CCI). Depuis l'examen précédent, datant du 17 mai 2023, le nombre de recommandations a reculé de 75 à 58. L'OCIS a pris note des recommandations du CCI en suspens, qui étaient passées de trois à dix. Au cours de la période examinée, 24 recommandations ont été clôturées, dont 21 émanaient de la DSI et trois du vérificateur externe des comptes.

19. Le comité a examiné de manière exhaustive les recommandations hautement prioritaires et anciennes en suspens en présence des fonctionnaires du Secrétariat concernés. Il a relevé que certaines recommandations étaient tributaires de la mise en œuvre d'autres mesures, ce qui avait contribué à retarder leur pleine application. Il a conseillé de faire en sorte que les critères ainsi que la responsabilité de la clôture des recommandations soient clairs et compris par toutes les personnes concernées.

20. Le comité a pris note du nombre de demandes de chefs de service visant à réviser les dates de mise en œuvre de certaines recommandations.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC L'ACTUAIRE

21. Le comité a examiné avec l'actuaire la pertinence des hypothèses utilisées pour calculer les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (AMCS) ainsi que la table des hypothèses comparables utilisées par d'autres institutions des Nations Unies basées à Genève. Il convient de rappeler que les engagements au titre de l'AMCS varient fortement en fonction des hypothèses sous-jacentes. Dans les états financiers de 2022, ces engagements avaient diminué de 105,1 millions de francs suisses, principalement en raison de l'augmentation du taux d'actualisation de 0,5% à 2,5%.

22. Le comité a également demandé des renseignements sur les échanges entre l'actuaire de l'OMPI et l'actuaire du vérificateur externe des comptes.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE CADRE ET LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE DES PLACEMENTS

23. L'équipe de direction a donné au comité des informations actualisées sur la politique et le cadre de gouvernance en matière de placements et a examiné la performance des portefeuilles

de trésorerie principale et de trésorerie stratégique par rapport aux indices de référence applicables. Elle a indiqué qu'elle continuerait d'étudier des moyens de renforcer le cadre et les politiques de gouvernance en matière de placements, conformément à l'avis que le comité avait formulé précédemment. Le comité a été informé du fait que l'OMPI avait chargé le département de la trésorerie de la Banque mondiale de procéder à un examen par les pairs en septembre et octobre 2023.

24. Le comité a demandé au Secrétariat de lui communiquer régulièrement des informations actualisées relatives à la gouvernance sur les activités de placements de l'OMPI.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GESTION DES PERFORMANCES ET DES RISQUES À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION, Y COMPRIS LES PRINCIPAUX RISQUES ET LES MESURES D'ATTÉNUATION

25. L'équipe de direction a présenté au comité des informations actualisées sur la gestion des performances et des risques à l'échelle de l'Organisation, y compris les principaux risques et les mesures d'atténuation. Le comité a donné des conseils pour continuer d'affiner les définitions utilisées pour mesurer les résultats en matière de performances de l'OMPI, en particulier les différences entre les produits, les résultats et l'impact.

26. Le comité a pris note des informations actualisées sur la matrice des principaux risques relatifs à la gestion des risques à l'échelle de l'Organisation et a examiné l'évaluation et la faisabilité de l'atteinte des niveaux cibles de risque résiduel dans certains cas. En outre, il a examiné les progrès accomplis dans la réalisation des résultats escomptés et l'évolution des risques dans les différents piliers stratégiques et le fondement de la grille d'évaluation des résultats l'OMPI.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA POURSUITE DES OPÉRATIONS

27. Au cours de la réunion avec le coordonnateur de la poursuite des opérations, le comité s'est vu présenter une vue d'ensemble des plans de poursuite des opérations en place et de ceux qui continuent d'être élaborés et testés. Le comité a noté qu'il existe 22 plans fonctionnels qui consistent en 50 plans d'action à l'échelle des sections et des processus. Ces plans sont exhaustifs et continuent d'être actualisés lorsque cela est jugé nécessaire.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA CYBERSÉCURITÉ

28. Le comité a reçu des informations sur les trois axes appliqués à la cybersécurité à l'OMPI. Le premier comprend les opérations informatiques et les contrôles de périmètre, le deuxième les fonctions relatives à la conformité et au risque; et le troisième la supervision interne (DSI). Le comité a demandé quelle était la raison d'être des approches collaboratives entre le premier et le deuxième axe.

29. Le comité a examiné la structure organisationnelle de la fonction informatique et la séparation des tâches entre les opérations informatiques et la sécurité de l'information.

30. Le comité a engagé ce débat compte tenu du mandat élargi qui lui a été confié pour inclure la question de la cybersécurité.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

31. Le comité a reçu des informations actualisées sur la sécurité et l'assurance de l'information de la part du responsable de la sécurité par intérim. Ces informations ont porté sur les plans stratégiques de sécurité et sur le programme en matière de confidentialité des données. Les risques liés à la cybersécurité ont également été abordés. Le comité a

recommandé de collecter des informations sur les choix “suffisants” concernant les niveaux acceptables de risques en matière de cybersécurité.

32. Le comité a été informé du fait que les opérations relatives à la sécurité de l'information sont conformes aux normes ISO (27001 et 27002). Il a accueilli avec satisfaction le projet d'audit de la DSI sur la cybersécurité, qui sera réalisé avec l'appui d'un consultant externe.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES ACHATS, Y COMPRIS LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

33. Le comité a reçu des informations actualisées sur les achats, ainsi que sur les mesures de lutte contre la fraude et la corruption dans le cadre des achats. Ces mesures comprennent le cadre réglementaire de l'OMPI, les exigences normalisées à l'égard des fournisseurs, les contrôles et la surveillance, ainsi que la formation.

34. Le comité a pris note de l'automatisation du système et de la numérisation des achats, qui ont permis d'améliorer les délais d'exécution et la satisfaction des clients en ce qui concerne la qualité du service. Il s'est félicité de la poursuite de la numérisation de la procédure d'achats, de l'amélioration de la gestion des performances des fournisseurs et de la formulation de règles et de procédures pour l'achat de services informatiques.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GESTION DES DONNÉES RELATIVES AUX ACHATS

35. Le comité s'est vu présenter des informations actualisées sur la gestion des données relatives aux achats et a pris note des principes clés en matière de gouvernance des données, y compris les rôles et les responsabilités. Il a recommandé d'inclure d'autres acteurs concernés, tels que le directeur des données et l'administrateur chargé de la protection des données, dans la gouvernance des données de l'OMPI relatives aux achats.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, Y COMPRIS LE SUIVI DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DU PERSONNEL

36. Le comité a reçu des informations actualisées sur un certain nombre de questions relatives aux ressources humaines, notamment les postes de directeur de la DSI et de médiateur. Il a également été informé de la réalisation d'une analyse comparative de la fonction de médiateur et du suivi prévu des enquêtes menées auprès du personnel.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉONTOLOGIE : POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE

37. Le comité a fait part à la cheffe du Bureau de la déontologie de ses observations sur le projet de Politique de protection contre les représailles en raison du signalement d'irrégularités présumées ou de la collaboration à des activités de supervision; il a reçu des informations actualisées sur les activités en cours du Bureau de la déontologie et s'est félicité du passage d'une activité de gestion de dossiers à une activité d'établissement de normes. Le comité s'est félicité de la mise à jour des programmes en matière de déclaration de situation financière et de déclaration d'autres intérêts.

38. Le comité s'est félicité des progrès significatifs réalisés dans le cadre du programme de travail du Bureau de la déontologie.

39. La cheffe du Bureau de la déontologie a informé le comité qu'elle quitterait l'Organisation à la fin du mois d'octobre 2023. Le comité l'a félicitée pour la contribution importante qu'elle a apportée à l'Organisation dans le domaine de l'éthique.

40. La cheffe du Bureau de la déontologie a informé le comité que la direction prendrait des dispositions pour pourvoir le poste dans l'intervalle.

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA FONCTION DE MÉDIATEUR

41. Le comité a remercié la médiatrice par intérim pour son exposé et les informations actualisées qu'elle avait fournies. Il a examiné la nécessité de clarifier pour le personnel les services chargés de recevoir ses préoccupations et ses plaintes, ainsi que de rechercher une résolution informelle des conflits chaque fois que cela est possible.

POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉVISION DU FORMAT DE PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE SESSION ET DES RAPPORTS ANNUELS DE L'OCIS

42. Le comité a examiné le format de présentation de ses rapports de session et annuels, et a discuté des améliorations possibles. Il continuera de délibérer sur cette question.

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES

43. Conformément à son mandat, l'OCIS a tenu une séance d'information avec les représentants des États membres à la fin de la session. Le comité a informé les délégués des délibérations tenues au cours de la session et a répondu aux questions posées par les délégués présents.

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

Rapports de l'OMPI concernant les placements

44. La direction a présenté à l'OCIS le rapport sur le rendement des placements ainsi que le rapport de suivi des placements pour mai, juin et juillet 2023; ces documents ont été établis respectivement par les conseillers en matière de placements et le dépositaire.

45. L'OCIS a examiné les documents reçus et a constaté que les informations fournies montraient qu'au cours de la période considérée, et par rapport aux indices de référence en matière de placements, tous les éléments du portefeuille de placements de l'OMPI avaient produit des résultats globalement conformes aux indices de référence et avaient été gérés conformément aux lignes directrices et à la stratégie énoncées en matière de placements. Il a également constaté que le dépositaire n'avait fait état d'aucune infraction, qu'elle soit active ou passive, et qu'il n'avait justifié aucune exception.

46. L'OCIS a précisé que son rôle se limitait à transmettre les informations contenues dans les rapports sur le rendement des placements et les rapports de suivi des placements, et ne donnait aucune garantie à cet égard.

Prochaine session

47. La prochaine session était prévue du 4 au 8 décembre 2023. Comme cela coïnciderait avec la huitième réunion des comités d'audit et de contrôle des entités des Nations Unies à New York, la soixante et onzième session se tiendra désormais du 11 au 15 décembre 2023.

48. Le comité est convenu d'examiner les points suivants au cours de la session :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Déclaration d'absence de conflit d'intérêts et questions techniques
- 3) Questions découlant de la session précédente
- 4) Réunion avec le Directeur général

- 5) Supervision interne (y compris la proposition de programme de travail annuel pour 2024)
- 6) Examen des recommandations de supervision hautement prioritaires
- 7) Audit externe : rapport sur la planification de l'audit et conclusions de l'audit intermédiaire pour 2023
- 8) Point sur le cadre et les politiques de gouvernance des placements
- 9) Déontologie (y compris la proposition de programme de travail annuel pour 2024)
- 10) Auto-évaluation par l'OCIS de ses activités en 2023
- 11) Élection du (de la) président(e) et du (de la) vice-président(e) pour 2024
- 12) Séance d'information avec les représentants des États membres
- 13) Questions diverses

[Les annexes suivent]



WO/IAOC/70/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 20 OCTOBRE 2023

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Soixante-dixième session
Genève, 11 – 15 septembre 2023

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Déclaration d'absence de conflit d'intérêts et questions techniques
3. Questions découlant de la session précédente
4. Questions découlant de la trente-sixième session du Comité du programme et budget, de l'Assemblée générale de l'OMPI et de la session du Comité de coordination de l'OMPI
5. Point sur la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme et la gestion du changement, présenté par le Directeur général
6. Supervision interne, point sur le programme de travail à mi-parcours et sur les lignes directrices
7. Examen du suivi par la DSI des recommandations hautement prioritaires en suspens
8. Réunion avec l'actuaire
9. Point sur le cadre et les politiques de gouvernance des placements
10. Point sur la gestion des performances et des risques à l'échelle de l'Organisation, y compris les principaux risques et les mesures d'atténuation

11. Point sur la poursuite des opérations
12. Point sur la cybersécurité
13. Point sur la sécurité informatique
14. Point sur les achats, y compris les mesures de lutte contre la fraude et la corruption
15. Point sur la gestion des données relatives aux achats
16. Point sur la gestion des ressources humaines, y compris le suivi de l'enquête auprès du personnel
17. Déontologie : point sur la mise en œuvre
18. Point sur la fonction de médiateur
19. Révision du format de présentation des rapports de session et des rapports annuels de l'OCIS
20. Séance d'information avec les représentants des États membres
21. Questions diverses

[L'annexe II suit]



WO/IAOC/70/INF/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 20 OCTOBRE 2023

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Soixante-dixième session
Genève, 11 – 15 septembre 2023

LISTE DES DOCUMENTS
LISTE PROVISOIRE DES DOCUMENTS

POINT 1 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- [1a] Ordre du jour
- [1b] Calendrier
- [1c] Liste des documents

POINT 2 : DÉCLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET QUESTIONS TECHNIQUES

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 3 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 4 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA TRENTE-SIXIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET, DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI ET DE LA SESSION DU COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI

- [4a] Liste des décisions adoptées à la trente-sixième session du PBC, 23 juin 2023 (document WO/PBC/36/12)

POINT 5 : POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE À MOYEN TERME ET LA GESTION DU CHANGEMENT, PRÉSENTÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 6 : SUPERVISION INTERNE, POINT SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL À MI-PARCOURS ET SUR LES LIGNES DIRECTRICES

Division de la supervision interne :

- [6a] Rapport d'activité de la DSI – soixante-dixième session, 5 septembre 2023 (référence DSI : IOD-IAOC023/03)
- [6b] Examen à mi-parcours du programme de travail annuel en matière de supervision pour 2023, 17 juillet 2023 (référence DSI : IOD/WP/2023/2)
- [6c] Projet de procédures opérationnelles standard – Conduite de missions conjointes, août 2023 (référence DSI : IOD/SOP/CJE/2023/01)
- [6d] Projet de procédures opérationnelles standard – Procédure de gestion des recommandations : *rôles, responsabilités, suivi et établissement de rapports*, août 2023 (référence DSI : IOD/SOP/PMR/2023/01)

Enquêtes :

POINT 7 : EXAMEN DU SUIVI PAR LA DSI DES RECOMMANDATIONS HAUTEMENT PRIORITAIRES EN SUSPENS

- [7] Recommandations du CCI en suspens relatives à la supervision, au 31 août 2023

POINT 8 : RÉUNION AVEC L'ACTUAIRE

- [8a] Harmonisation des hypothèses actuarielles – Calculs relatifs aux engagements au titre de l'AMCS au sein du système des Nations Unies, septembre 2023
- [8b] Hypothèses économiques de l'ONU pour l'assurance maladie des retraités – 31 décembre 2022
- [8c] Note du président : Équipe spéciale sur les normes comptables – Hypothèses actuarielles communes pour les engagements au titre de l'AMCS pour l'exercice 2022 (17 janvier 2023)
- [8d] Table de mortalité pondérée par personne pour 2017 au titre de l'AMCS de l'ONU fournie la société de conseil Buck (10 décembre 2020)
- [8e] Excel : taux annuels d'augmentation statique de la rémunération considérée aux fins de la pension en 2017 pour 2021
- [8 f] Excel : hypothèses économiques de l'ONU pour l'assurance maladie des retraités (31 décembre 2022)
- [8g] Excel : Hypothèses d'évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies 2021 (table de mortalité après la retraite pondérée par personne (31 décembre 2022))
- [8h] Excel : liste des hypothèses actuarielles

POINT 9 : POINT SUR LE CADRE ET LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE DES PLACEMENTS

- [9] Point sur le cadre et les politiques de gouvernance des placements (septembre 2023)

POINT 10 : POINT SUR LA GESTION DES PERFORMANCES ET DES RISQUES À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION, Y COMPRIS LES PRINCIPAUX RISQUES ET LES MESURES D'ATTÉNUATION

- [10] Présentation PowerPoint – Point sur la gestion des performances et des risques à l'échelle de l'Organisation, y compris les principaux risques et les mesures d'atténuation, septembre 2023

POINT 11 : POINT SUR LA POURSUITE DES OPÉRATIONS

- [11] Exposé – Point sur la poursuite des opérations, 13 septembre 2023

POINT 12 : POINT SUR LA CYBERSÉCURITÉ

- [12a] Présentation PowerPoint – Trois axes pour la cybersécurité à l'OMPI, septembre 2023

[12b] Copie de l'avis de vacance et de la description du poste de directeur ou directrice des données, septembre 2023

POINT 13 : POINT SUR LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

[13] Présentation PowerPoint – Point sur la sécurité et l'assurance de l'information, 13 septembre 2023

POINT 14 : POINT SUR LES ACHATS, Y COMPRIS LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

[14] Présentation PowerPoint – Point sur les achats : mesures de lutte contre la fraude et la corruption, septembre 2023

POINT 15 : POINT SUR LA GESTION DES DONNÉES RELATIVES AUX ACHATS

[15] Présentation PowerPoint – Point sur les achats : gestion des données, septembre 2023

POINT 16 : POINT SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, Y COMPRIS LE SUIVI DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DU PERSONNEL

[16a] Présentation PowerPoint : Modification de la politique de l'OMPI relative au télétravail en 2024 – 7 juillet 2023

[16b] Projet de Manuel RH de l'OMPI – Heures de travail et formules d'aménagement des modalités de travail (réf. HRM/FWA/2 – Annexe 2, Télétravail) 7 juillet 2023

POINT 17 : DÉONTOLOGIE : POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE

[17a] Point sur la mise en œuvre par le Bureau de la déontologie – 1^{er} septembre 2023

[17b] Copie du projet d'ordre de service relatif à la "Politique de protection contre les représailles en raison du signalement d'irrégularités présumées ou de la collaboration à des activités de supervision", septembre 2023

[17c] Copie de l'ordre de service n° 33/2017 : Politique de protection contre les représailles en raison du signalement d'une faute ou de la collaboration à des audits ou enquêtes dûment autorisés, 29 septembre 2017

POINT 18 : POINT SUR LA FONCTION DE MÉDIATEUR

[18] Présentation PowerPoint – Présentation par le Médiateur, xx septembre 2023

POINT 19 : RÉVISION DU FORMAT DE PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE SESSION ET DES RAPPORTS ANNUELS DE L'OCIS

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 20 : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 21 : QUESTIONS DIVERSES

[21a] Rapport de la soixante-neuvième session (document WO/IAOC/69/2)

[21b] Programme de travail évolutif de l'OCIS de la soixante-huitième à la soixante et onzième session

Rapports concernant les placements :

[21c] Crédit Suisse – Rapports de suivi des placements pour mai, juin et juillet 2023

[21d] MBS Capital Advice – Rapports sur le rendement des placements pour mai, juin et juillet 2023

[Fin de l'annexe II et du document]